

Délibération du comité syndical Séance du 17 septembre 2019

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé CS 43603	
352036 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	20
Absents :	16
Quorum :	19
-	
Votants :	20
-	
Reçu en Préfecture	
01/10/2019	
Publication	
02/10/2019	

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept septembre à dix heures trente, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni dans les locaux du Syndicat départemental d'énergie 35 sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Daniel GUILLOTIN (jusqu'au point 15) et Loïc GODET, Vice-présidents, Maurice BEAUGENDRE, Michel BENEDETTI, Albert COMBY, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC (jusqu'au point 8), Yvonnick DAVID, André DAVY, Olivier DEHAESE, Michel JEULAND, Patrick LE GUYADER, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART, Jacques RENAULT et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Absents ou excusés : Jean-Luc DUPUY, Vice-président, Camille BONDU, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Didier DUPERRIN, Valérie DESTRUHAUT, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, André LATREILLE, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Alain PAUL et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 20 membres sur les 36 membres en exercice étant présents, et que le Comité peut valablement délibérer.

Délibération n°20190917_COM_07 – Concession –Négociation du nouveau contrat de concession - approbation du diagnostic technique partagé

Un point d'étape des négociations lancées dans le cadre du renouvellement du contrat de concession a été présenté au cours du dernier comité.

Depuis le 26 mars, date de la première instance de négociation, cinq réunions de travail portant sur l'élaboration du schéma directeur d'investissement ont été organisées. Ces rencontres et le travail associé mené à la fois par les équipes d'Enedis et par celles du SDE35, ont permis la préparation, et la consolidation d'un diagnostic technique détaillé.

Ce diagnostic est constitué :

- d'une description physique du patrimoine de la concession,
- d'une présentation de la performance du réseau,
- d'une présentation des programmes de travaux entrepris par le gestionnaire de réseau sur la concession,
- d'une analyse par le gestionnaire du réseau de distribution et le concédant des forces et fragilités du réseau,
- des conclusions de cette analyse partagée en termes d'opportunités à saisir et de points de vigilance à retenir.

Le 4 juillet dernier, l'instance de négociation a validé ce diagnostic ainsi que le principe de sa mise à jour à chaque Plan Pluriannuel d'Investissement (Durée de 4 ans).

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité prend acte de ce diagnostic technique.

Pour extrait conforme,


Le Président,
Didier NOUYOU